



Gaston Gross

Université Paris 13
France

Complexité lexicale : le substantif *débat(s)*

Lexical Complexity: the substantive *débat(s)*

Abstract

The exclusively semantic definitions of the words found in different dictionaries present a simplified and distorted image of the lexicon. Paraphrasing a term gives it a meaning reduced to a small number of appropriate operators. A true semantic definition is significant only when we take into account all the predicates that characterize it. This is what we will highlight studying the combinatorics of the substantive *débat* with the set of verbs where it can appear in the position of subject or complement.

A study in extension of the elements of the lexicon reveals an unsuspected complexity of the lexicon. The definitions found in dictionaries, necessarily reduced, give a simplified idea of lexemes. These are often “conceptual” definitions that are not supported by the presence of appropriate operators. Indeed, the definition of a substantive is the set of appropriate predicates that can be applied to it. Who could intuitively imagine that in French there are more than 800 appropriate verbs that co-occur with the substantive *débat*, and that there are almost as many appropriate adjectives as well. These observations emphasize the fact that the description of words must be internal to the system and not fall within “conceptual” definitions.

Keywords

Semantic definition, the substantive *débat*, lexicon, predicates

0. Introduction

La définition exclusivement sémantique des mots qu'on trouve dans les différents dictionnaires présente du lexique une image simplifiée et déformée. Le fait de paraphraser un terme lui attribue une signification réduite à un petit nombre d'opérateurs appropriés. Une véritable définition sémantique n'est significative que lorsqu'on a pris la précaution de prendre en compte tous les prédicats qui le carac-

térisent. C'est ce que nous allons mettre en évidence en étudiant la combinatoire que le substantif *débat* réalise avec l'ensemble des verbes où il peut figurer en position de sujet ou de complément.

1. Un débat n'est pas une action mais un événement

Le substantif *débat* a cette particularité de pouvoir être utilisé, semble-t-il, au singulier et au pluriel pour désigner une seule et même réalité. Cette constatation peut être faite, lors de comptes rendus faits dans la presse à propos des séances parlementaires, qui sont désignées tantôt par des anaphores du type : *ces débats ont été houleux, ce débat a été houleux*, pour désigner les mêmes discussions. Nous verrons plus loin les conséquences théoriques qu'on peut tirer de cette observation. Pour étudier ce substantif de façon linguistique, nous avons extrait de deux années du journal *Le Monde* l'ensemble des verbes qui lui sont appropriés. Une première constatation mérite notre attention : dans ce corpus, on observe plus de 800 verbes différents qui sont appliqués au substantif *débat*, ce qui est proprement étonnant. Nous avons, d'autre part, classé ces verbes en fonction de leur fréquence dans ce corpus. Nous définissons donc ce substantif d'une façon interne au système.

Observons d'abord que le substantif *débat(s)* ne désigne pas une action proprement dite. En effet, les actions prennent des supports comme *faire* ou *effectuer* : *Paul a (fait, effectué) ce travail*. Or, le substantif *débat* ne prend aucun de ces deux actualisateurs : **Paul a (fait, effectué) ce débat*. Ce n'est pas que le verbe *faire* n'apparaisse jamais avec *débat* mais alors on a affaire à l'expression *faire débat*, qui ne désigne pas une action. Cette observation mérite d'autant plus notre attention que nous savons évidemment que lors de débats, il y a des interventions et qu'il s'agit là d'actions. Si un *débat* n'est pas une action, on doit se demander comment il faut désigner ce terme du point de vue proprement linguistique. Si on examine les verbes supports appropriés dans notre corpus, on trouve les actualisateurs suivants (les indications chiffrées qui suivent les supports indiquent leur fréquence dans le corpus) :

assister à / 103
donner lieu à / 68
avoir lieu / 24
arriver / 22
exister / 21
dérouler / 16
naître / 11

Ces verbes sont des définsseurs de prédictats événementiels, comme le montre clairement un support comme *avoir lieu*. Nous dirons donc que le substantif *débat* est un substantif d'événement.

2. Un débat est un événement organisé

Parmi les événements, il faut faire la distinction entre les événements fortuits et les événements organisés. Ces termes opposent les événements qui sont ou non le fait d'une intervention humaine. Les événements, dits fortuits, échappent à l'activité humaine, comme c'est le cas des conditions météorologiques, des tremblements de terre ou des divers types d'accidents. D'autres événements, au contraire, sont planifiés et organisés. C'est le cas par exemple, de toutes les manifestations : *bals*, *fêtes*, *cérémonies*, etc. Il existe donc des événements, qui ne sont pas interprétés linguistiquement comme des actions, bien qu'ils soient le fait d'humains, par opposition aux événements naturels qui échappent à la volonté humaine. Alors qu'on ne peut pas provoquer le gel ou un séisme, un débat est un événement mis sur pied, comme le montrent les causatifs suivants qui traduisent le fait de mettre au point un événement désignant une manifestation :

susciter / 368
provoquer / 182
instaurer / 22
offrir / 12
installer / 12
faire vivre / 11
introduire / 9
produire / 8
donner lieu / 7
faire naître / 5
impulser / 5

3. Un débat est un événement « oral »

Une fois mise au point la notion d'événement organisé, il faut noter qu'il existe une assez grande variété d'événements organisés, comme le montrent les exemples suivants :

manifestation / 492
référendum / 433
élection / 398
rencontre / 388
réunion / 355
débat / 319
exposition / 295
colloque / 280
conférence / 209
festival / 194
concours / 159
fête / 157
consultation / 135
rassemblement / 113

On pourrait considérer le terme de *manifestation* comme le classifieur de tous les termes qui relèvent de la classe des événements organisés. Sur la base de notre corpus, il est possible de dresser un certain nombre de classes de verbes qui illustrent la définition, en langue, du terme de *manifestation*. Ce substantif a les opérateurs appropriés suivants :

organiser / 492
participer à / 445
ouvrir / 32
lancer / 29
intervenir dans / 18

assister à / 39
venir à / 37
joindre / 49
suivre / 32

interdire / 93
empêcher / 50
disperser / 40
réprimer / 40
annuler / 27

La nature de ces opérateurs montre qu'il s'agit d'événements planifiés, comme le mettent en évidence des verbes comme *organiser* ou *lancer*, avec leur versant négatif *annuler*. Le fait qu'il s'agisse d'une manifestation est illustré par la présence de verbes comme *assister à*, *joindre* ou *suivre*. On peut aussi sous-catégoriser les

« manifestations » en fonction de la nature de leur réalisation. On peut dire qu'un *referendum* est une manifestation « électorale », qu'un *colloque* est une manifestation « scientifique », etc. Le substantif *débat(s)* pourrait être défini comme une manifestation « orale ». Comme toute manifestation, officielle ou non, les autorités ont la possibilité de l'*interdire*, de la *suspendre* ou de la *réprimer*.

4. Les participants à un débat

La nature même d'un débat implique deux types de « participants ». On observera que le verbe *participer* est ambigu de ce point de vue, car il peut signifier que l'on assiste à un débat ou que l'on y prend la parole. En tant que manifestation, un débat implique donc des auditeurs, c'est-à-dire des témoins, comme le montrent les verbes suivants : *suivre* / 203, *assister* / 103 ou leur antonymes : *fuir* / 12, *boycotter* / 5, *désertter* / 4. Mais, tout d'abord, comme il ne s'agit pas d'un événement aléatoire, un débat implique une organisation, l'indication d'un lieu, le choix d'un sujet et la désignation de locuteurs.

4.1. Un organisateur

Cela implique qu'il y ait un organisateur, un responsable, comme c'est le cas de tout événement officiel. Ce caractère est souligné par un certain nombre d'opérateurs verbaux appropriés. Ces verbes s'appliquent en fait à tout événement organisé :

organiser / 319
imposer / 53
créer / 28
instaurer / 22
inspirer / 10
prendre l'initiative / 8
promouvoir / 7
convoquer / 6
monter / 5
inaugurer / 3

À ce niveau, les verbes sont donc communs à l'ensemble des événements que l'on peut mettre sur pied. Notons que l'organisateur ne participe pas nécessairement aux débats, il peut n'être que le metteur en scène.

4.2. Des participants

D'autre part, il y a les participants aux débats eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui y prennent la parole. Les orateurs sont définis par les opérateurs suivants :

participer / 367
contribuer / 90
prendre part / 30
faire partie / 19
apporter sa contribution / 8
partager / 3

4.3. Un modérateur

Enfin, il y a souvent, mais pas toujours, un modérateur, c'est-à-dire un individu qui dirige les débats et qui assure un temps de parole à chacun des participants. Cet «animateur» peut être le sujet des verbes suivants, qui relèvent de trois types de prédicats, que l'on peut résumer de la façon suivante :

— ouvrir un débat :

ouvrir / 673
relancer / 764
lancer / 275
rouvrir / 111
introduire / 44
déclencher / 44
amorcer / 29

— clore un débat :

clore / 136
sortir / 57
mettre fin / 18
terminer / 8
interrompre / 6
suspendre / 6
finir / 6
mettre fin / 5
mettre un terme / 18
arrêter / 14
interrompre / 11

— relancer un débat :

raviver / 36
aviver / 12
ranimer / 18
ressusciter / 9

C'est donc un responsable qui maîtrise un « match », car il est en mesure de :

présider / 27
encadrer / 3

mais aussi de :

mener / 120
introduire / 44
conduire / 56
orienter / 24
arbitrer / 14

On voit donc que les fonctions de chaque participant sont mises en lumière par les opérateurs appropriés qui lui sont attribués.

5. Activité des orateurs

Examinons maintenant les prédicats désignant l'activité de ceux qui prennent part à la discussion elle-même. Pour les verbes de ces classes, le substantif *débat* figurera le plus souvent en position de complément.

5.1. Participer à un débat

participer / 367
prendre part / 30
faire partie / 19
apporter sa contribution / 8

5.2. Cette participation peut être positive...

Comme le montrent les verbes suivants, où le terme *débat* figure en position de complément :

nourrir / 145
animer / 140
aviver / 12
enflammer / 9
éclaircir / 8
pimenter / 6
stimuler / 6
éveiller / 3

5.3. ... ou négative : un orateur peut en fait refuser le débat

Cette attitude négative, peut être interprétée de deux façons. On peut simplement refuser de prendre la parole, alors qu'on était censé le faire. On peut ainsi :

éviter / 119
refuser / 116
esquiver / 41
renoncer / 16
éluder / 14
fuir / 10

Une autre façon de refuser le débat consiste, non pas à refuser de prendre la parole, mais à ne pas jouer le jeu et à se comporter de telle façon qu'aucun dialogue ne soit possible. En effet, un débat implique au minimum deux interlocuteurs qui traitent d'un même sujet. En cas de thèmes différents, on ne peut pas parler de débat. Un récalcitrant peut ainsi, en parlant d'un débat, le :

bloquer / 18
occulter / 30
polluer / 23
étouffer / 21
empoisonner / 18
perturber / 17
brouiller / 11
verrouiller / 11
obscurcir / 6
biaiser / 5

enliser / 5

affaiblir / 3

6. Variations métaphoriques

La nature même d'un débat implique que l'on est en présence de positions différentes. En cas d'unanimité, il n'y a pas de débat. Un débat implique donc au moins deux participants qui défendent des points de vue différents, comme le montrent les adjectifs appropriés suivants :

débat engagé / 15

débat vif / 13

débat tronqué / 11

débat virulent / 11

débat serré / 10

débat clair / 9

débat acharné / 9

débat digne / 9

débat intéressant / 9

débat agité / 8

débat militant / 7

débat passionné / 6

débat incertain / 6

débat explosif / 6

Il n'est donc pas étonnant qu'un débat puisse faire l'objet de différentes métaphores, qui comparent cet événement à un combat ou un incendie.

6.1. Un débat est souvent interprété comme un combat

Un débat implique ainsi deux ou plusieurs individus qui sont en mesure de *s'affronter* / 15 et que le débat peut :

opposer / 14

séparer / 5

diviser / 5

La discussion peut stimuler le conflit, comme le montrent les verbes suivants :

envenimer / 13

aviver / 12

stimuler / 6

exacerber / 4

aiguiser / 4

Dans certaines conditions, l'effet peut être inverse et le comportement respectif des participants peut éventuellement calmer les choses :

dépassionner / 44

réduire / 32

éclipser / 19

apaiser / 15

dédramatiser / 11

calmer / 7

dépolitiser / 7

désamorcer / 7

6.2. Comme dans un combat, des incidents peuvent émailler le déroulement des choses

Ces incidents peuvent être introduits par des verbes comme :

intervenir / 33

marquer / 33

avoir lieu / 24

arriver / 22

resurgir / 21

perturber / 17

pimenter / 6

émailler / 5

faire irruption / 4

parasiter / 4

embrouiller / 3

embarrasser / 3

affecter / 3

6.3. Un débat est souvent interprété aussi comme incendie

Cette métaphore est illustrée par des verbes synonymes d'*attiser* comme :

raviver / 36
enflammer / 9
attiser / 8

ou inversement d'*éteindre*

occulter / 30
éteindre / 15

On voit que souvent un débat peut avoir des aspects guerriers ou catastrophiques.

7. Le substantif *débat* en position de sujet

Les distributions que nous avons examinées jusqu'à présent ont montré le substantif *débat* en position d'objet. On trouve dans les textes un grand nombre d'emplois où ce substantif est en position de sujet.

7.1. Un débat a pour objet un thème

Le thème du débat est présenté, en position de sujet, par les verbes suivants :

porter sur / 88
éclairer / 62
aborder / 58
montrer / 55
évoquer / 53
soulever / 51
exprimer / 41
rendre compte / 18
envisager / 17
affirmer / 16

7.2. Un débat peut rebondir

Comme tout combat ou toute joute, un débat peut :

rebondir / 12
ressusciter / 9
transparaître / 5
surgir / 5

7.3. Un débat peut éclairer ou obscurcir

Comme nous l'avons signalé plus haut, en fonction de l'attitude des participants, un débat peut être véridique, c'est-à-dire aller à la recherche de la vérité. On trouve alors des verbes comme :

éclairer / 62
aborder / 58
montrer / 55
évoquer / 53
clarifier / 40

Inversement, si l'un des interlocuteurs ne joue pas le jeu, le débat peut :

occulter / 30
polluer / 23
empêtrer / 6
obscurcir / 6

8. Autres métaphores

Comme toutes les opérations de l'esprit, un débat peut être interprété comme une nourriture « spirituelle », comme le montrent les verbes suivants :

alimenter / 193
nourrir / 145
animer / 140
pimenter / 6

9. Appréciation sur un débat

Comme il y a des participants à un débat et que ces derniers sont en mesure de se forger une opinion, un débat donne lieu à des points de vue et des prises de positions.

9.1. On peut ainsi éléver un débat...

élèver / 41
enrichir / 38
étouffer / 21
approfondir / 19
développer / 17
amplifier / 13
aviver / 12
entretenir / 12
faire vivre / 11

9.2. ... ou le rabaisser

réduire / 32
limiter / 21
éclipser / 19
fausser / 17
perturber / 17
épuiser / 16
intensifier / 6
stimuler / 6
appauvrir / 6

10. Conclusion

Une étude en extension des éléments du lexique met en évidence une complexité insoupçonnée du lexique. Les définitions des dictionnaires, nécessairement réduites, donnent une idée simplifiée des lexèmes. Il s'agit souvent de définitions «conceptuelles» qui ne sont pas nourries par la présence d'opérateurs appropriés.

En effet, la définition d'un substantif, c'est l'ensemble des prédictats appropriés qu'on peut lui appliquer. Qui pourrait intuitivement imaginer qu'il existe en français plus de 800 verbes appropriés au substantif *débat* et presque autant d'adjectifs appropriés eux-aussi. Ces observations mettent l'accent sur le fait que la description des mots doit être interne au système et ne pas relever de définitions « conceptuelles ».

Références

- Anscombe Jean-Claude, 1995 : « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue Française*, **105** [Paris : Larousse], 40—54.
- Bescherelle Louis Michel, 1990 : *L'art de conjuguer*. Paris : Hatier.
- Chomsky Noam, 1965: *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, USA: The Massachusetts Institute of Technology.
- Danlos Laurence, 1988 : « Les problèmes posés par les verbes supports en traduction automatique ». In : *Actes du Colloque LIANA : Informatique et langue naturelle*. Nantes.
- Desclés Jean-Pierre, 1991 : « Archéotypes cognitifs et types de procès ». *Travaux de Linguistique et de Philologie*, **29** [Paris : Klincksieck], 171—195.
- Florea Ligia Stela, Fuchs Catherine, 2010 : *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*. Paris : Ophrys.
- Franckel Jean-Jacques, 1989 : *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- Fuchs Catherine, 1991 : « Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire ». *Travaux de Linguistique et de Philologie*, **29** [Paris : Klincksieck], 9—17.
- Giry-Schneider Jacqueline, 1987 : *Les prédictats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports*. Genève : Droz.
- Gross Gaston, 1989 : *Les constructions converses du français*. Genève : Droz.
- Gross Gaston, 1993 : « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale*, **59** [Paris], 16—22.
- Gross Gaston, 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115** [Paris : Larousse], 15—30.
- Gross Gaston, 1996a: « Semantische Umgebung der Konnektoren ». *Leuvense Bijdragen*, **84** [Leuven], 295—311.
- Gross Gaston, 1996b : *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- Gross Gaston, 1998 : « Pour une véritable fonction *synonymie* dans un traitement de textes ». *Langages*, **131** [Paris : Larousse].
- Gross Gaston, 2008a : « Principes d'une grammaire adéquate ». In: *Linguistics, Computer Science and Language Processing. Festschrift for Franz Guenthner on the Occasion of his 60th Birthday*. King's College Publications [London], 127—139.
- Gross Gaston, 2008b : « Le modèle des classes d'objets ». In: *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, 149—164.
- Gross Gaston, 2008c : « Les mots d'esprit et leurs ressorts grammaticaux ». *Neophilologica*, **20** [Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego], 100—107.

- Gross Gaston, 2009a : « Sur le statut syntaxique des substantifs humains ». In : *Mélanges offerts à Jean-Claude Anscombe*. Presses de l'Université de Savoie, 27—41.
- Gross Gaston, 2009b : « Les substantifs actualisés par *avoir* : unité et diversité du support ». In : Grażyna Vetulani, réd. : *Panorama des études en linguistique diachronique et synchronique. Mélanges offerts à Józef Sypnicki*. Sędziszowice : Oficyna Wydawnicza Leksem, 123—142.
- Gross Gaston, 2009c : *Sémantique de la cause*. Louvain—Paris : Peeters (avec la collaboration de Ramona Pauna et Freiderikos Valetopoulos).
- Gross Gaston, 2010a : « Les verbes supports et l'actualisation des prédictats nominaux ». In : *Supports et prédictats non verbaux dans les langues du monde*. Paris : Cellule de recherche en linguistique, 16—35.
- Gross Gaston, 2010b : « Sur le mécanisme de formation d'une classe de connecteurs : *du fait que* ». In : *La grammaire du français par le menu. Mélanges en hommage à Christian Leclère*. Presses Universitaires de Louvain, coll. « Cahiers du Cental » n° 6, 121—132.
- Gross Gaston, 2010c : « Sur la notion de contexte ». *Méta*, 55 (1) [Les Presses de l'Université de Montréal], 187—198.
- Gross Gaston, 2010d : « La notion d'*emploi* dans une grammaire de prédictats ». *Cahiers de lexicologie*, 96, 97—116.
- Gross Gaston, Prandi Michel, 2004 : *La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck, Duculot, 284 p.
- Gross Maurice, 1975 : *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Gross Maurice, 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédictat sémantique ». *Langages*, 63 [Larousse : Paris] 7—52.
- Gross Maurice, 1986 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*. Paris : Asstril.
- Gross Maurice, 1993 : « Les phrases figées en français ». *L'Information Grammaticale*, 59, 36—41.
- Guenthner Franz, 1998 : « Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire de l'allemand ». *Langages*, 131 [Larousse : Paris], 45—55.
- Harris Zellig S., 1976 : *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
- Heide Günther, Pape Sabine, 1976 : *Funktionsverbgefüge als Problem der Beschreibung komplexer Verben in der Valenztheorie*. Tübingen: Forschungsberichte des Instituts für deutsche Sprache.
- Kiefer Ferenc, 1974 : *Essais de sémantique générale*. Paris : Mame.
- Kleiber Gustave, 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris : PUF.
- Lees Robert B., 1960 : *The Grammar of English Nominalizations*. La Haye: Mouton.
- Le Pesant Denis, Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, 131 [Paris : Larousse], 6—33.
- Martin Robert, 1988 : « Temporalité et classes de verbes ». *L'Information Grammaticale*, 39 [Paris], 3—8.
- Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication ». *Langages*, 131 [Paris : Larousse], 77—90.
- Mel'čuk Igor, 1988 : « Principes et critères de description dans le DEC ». *DEC 2* [Les Presses de l'Université de Montréal], 27—39.

- Muller Claude, 1996 : *La subordination française*. Paris : Armand Colin.
- Piot Mireille, 1995 : *Composition transformationnelle des phrases par subordination et coordination*. Thèse de Doctorat d'État, Paris, Université Paris 7.
- Prandi Michel, 1998 : « Contraintes conceptuelles sur la distribution ». *Langages*, 131 [Paris : Larousse], 34—44.
- Riegel Martin, 1985 : *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.
- Riegel Martin *et al.*, 2006 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Vendler Zeno, 1968 : *Adjectives and Nominalizations*. La Haye : Mouton.
- Vivès Robert, 1983 : *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbes supports et extensions aspectuelles*. Thèse de 3^e cycle, Université Paris VIII et LADL.
- Von Polenz Peter, 1963: “Funktionsverben im heutigen Deutsch”. *Wirkendes Wort*, 5, [Düsseldorf: Schwann], 46 p.